



Feuille de route nationale tuberculose 2019 - 2023

Conduire des actions clefs pour mettre fin à la tuberculose en tant que problème de santé publique

Réunion du réseau des centres de lutte anti-tuberculeux
6 juin 2019

Sylvain Lerasle / Lionel Lavin
Bureau Santé sexuelle et reproductive - Infections par le VIH, les IST, les hépatites et la tuberculose
Direction Générale de la Santé - Paris

Dynamique globale ambitieuse dans un contexte international



Assemblée générale de l'ONU 2018 :

Stratégie pour mettre un terme à l'épidémie mondiale de tuberculose :

- réduisant de 95% le nombre des décès par tuberculose
- réduisant de 90% l'incidence entre 2015 et 2035
- qu'aucune famille ne supporte des coûts catastrophiques dus à cette maladie



La lutte contre la tuberculose intégrée dans une politique globale de santé



La stratégie nationale de santé constitue le cadre de la politique

- Axe 1: Promotion de la santé dans une approche populationnelle
- Axe 2: La lutte contre les inégalités de santé sociales et territoriales
- Axe 3: La qualité des prises en charges
- Axe 4: L'innovation



Plan Priorité prévention : rendre opérationnel le 1er axe de la stratégie nationale de santé

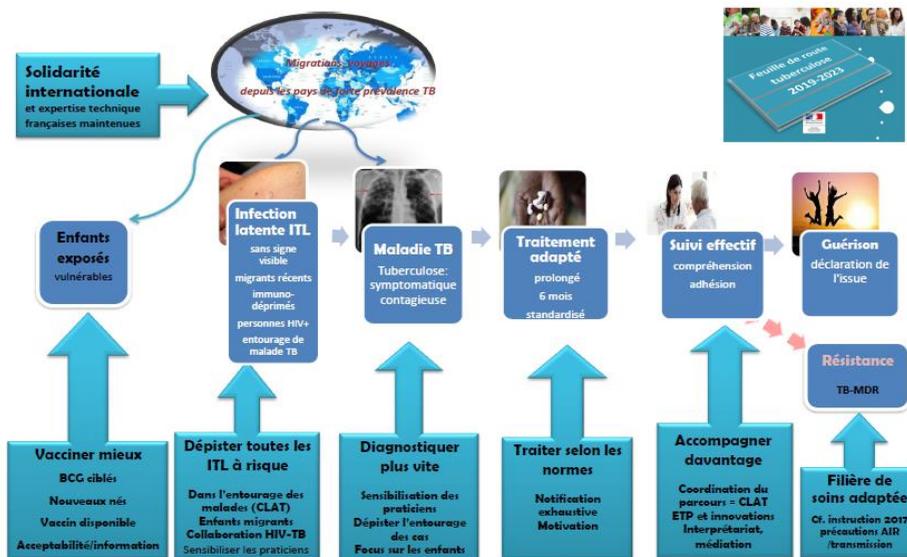


La déclinaison s'opère également par les différents outils régionaux, et notamment les projets régionaux de santé sous la responsabilité des ARS



La feuille de route tuberculose 2019-2023

PRIORITÉ PRÉVENTION
DÉTERMINISME. SAINTE TOIT. AULON DE SAUVÉ



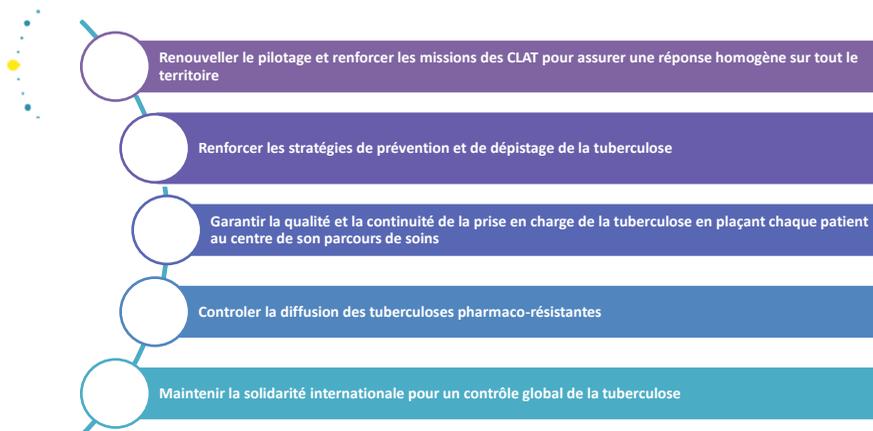
La feuille de route tuberculose 2019-2023 : Nos objectifs à atteindre



- Une incidence nationale inférieure à 5 pour 100 000 habitants
- Une incidence régionale inférieure à 10 pour 100 000 dans toutes les régions de France les plus affectées
- Un suivi documenté et favorable pour 75% des cas traités
- Un suivi documenté de 100% des cas de tuberculose multi-résistantes



La feuille de route tuberculose 2019-2023 : Les leviers d'intervention pour mettre fin à la tuberculose



Axe 1: Renouveler le pilotage et renforcer les missions des CLAT pour assurer une réponse homogène sur tout le territoire

1-Améliorer le pilotage du dispositif de lutte contre la tuberculose

- **Achever la recentralisation des CLAT :**
 - Harmoniser et consolider les missions des CLAT en actualisant leur cahier des charges
 - Assurer un circuit unifié pour leur financement par des mesures à porter dans le Projet de loi de financement de la sécurité sociale 2020
- **Renforcer le pilotage national :**
 - Mise en place d'un groupe d'interface et de coordination nationale
 - Pilotage régional assuré par les ARS pour :
 - Une réponse adaptée aux besoins des territoires
 - Un renforcement des synergies entre acteurs

2-Assurer le recueil et la publication réguliers des principaux indicateurs



Axe 2: Renforcer les stratégies de prévention et de dépistage de la tuberculose

3-Adapter les stratégies vaccinales par le BCG

4-Réévaluer la stratégie et les méthodes de dépistage de la tuberculose et la stratégie de prise en charge des Infections « latentes »

5- Positionner les enquêtes d'entourage comme stratégie principale de lutte contre la tuberculose

6-Limiter la transmission de la tuberculose dans les lieux de soin, d'hébergement collectif et de privation de liberté



Axe 3: Garantir la qualité et la continuité de la prise en charge

7-Coordonner le parcours de soins pour chaque personne sous traitement anti tuberculeux

- Mettre en place une coordination structurée entre les principaux acteurs qui prennent en charge des personnes atteintes de tuberculose (réfèrent)

8- Améliorer l'observance aux traitements

- Identifier les facteurs de non observance et optimiser les prises en charge complexe
- Mobilisation du secteur médico-social
- Favoriser le recours à des méthodes innovantes

9-Mobiliser l'interprétariat/médiation



Axe 4: Contrôler la diffusion des tuberculoses pharmaco-résistantes

10) Renforcer la qualité de la prise en charge et la surveillance des issues de traitement de toutes les personnes atteintes de TB-MDR

- Mise en place d'un suivi exhaustif qualitatif des parcours de soins des personnes atteintes de TB MDR

11) Organiser un dispositif pour la prise en charge des patients non-observants

- Adaptation des textes réglementaires et dispositifs existants

12) Garantir la disponibilité constante des antituberculeux

- Inscription dans un cadre plus global au sein du « plan ruptures »



Axe 5: Maintenir une solidarité internationale effective

13) Maintenir le haut niveau de participation de la France à UNITAID et au Fonds mondial contre le sida, la tuberculose et le paludisme

- Accueil à Lyon de la conférence de reconstitution des ressources du Fonds Mondial en octobre 2019

14) Améliorer la représentation et le rayonnement international de l'expertise française en matière de maîtrise de la tuberculose

- Faire valoir l'expertise de la France à l'International
- Mettre en place par l'ANRS et l'ITMO I3M de l'Inserm une nouvelle Action Coordinée unique



A suivre...

Merci pour votre attention !

